

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** > lilijoliparadis (par Internet) <lilijoliparadis@gmail.com>

**Date :** 20/10/2020 08:12

**Pour :** ddtm-enquete-peb@pyrenees-orientales.gouv.fr

onjour,

Suite à notre rencontre de Vendredi je me permet de vous adresser ce récapitulatif concernant notre ressenti concernant les nuisances sonores liées à l'aéroport de Rivesaltes.

Dans un premier temps il me semble important de préciser que lors de notre achat immobilier, l'aéroport ne nous causait aucun désagrément.

Mais depuis la fin du confinement, les passages d'avions de tourisme sont permanent ( même la nuit !!!) ils volent bien bas au dessus de nos têtes et ces vols ont un impact immédiat sur nos vies..( mauvais sommeil...coupures de conversation lorsque l'avion passe...et non utilisation de nos espaces extérieurs car bruits incessants..) et cela sans la moindre explication ...

Maintenant nous apprenons que nos maisons vont être classées en zone nuisibles et que si nous revendons nos biens immobiliers nous devons prévenir de cette nuisance les futurs acquéreurs..

A tout ça je me permet de faire une réclamation....le rôle de nos élus n'est s'il pas de protéger nos droits....Pour reprendre une image que j'affectionne..si j'achète une maison de campagne près d'un poulailler je m'engage à accepter ce qui en découle....mais si mon voisin en fait un élevage intensif et multiplie sans cesse son exploitation n'ai je pas mon mot à dire ?..

La loi n'est elle pas là pour protéger mon investissement ? Je comprends bien que les taxes professionnelles sont alléchantes, mais moi je règle mes impôts et j'estime devoir être protégée.

Après renseignements sur ce dossier, il semblerait que Perpignan soit un des aéroports où le diplôme soit un des moins onéreux...et je crains que cet attrait financier ne fasse qu'aggraver notre situation.

Monsieur le commissaire -enquêteur je vous demande de porter nos demandes et nos craintes ... Veuillez mettre en avant nos droits à conserver la valeur de nos biens immobiliers mais surtout que nos conditions de vies reviennent à la normales car cette situation n'a aucunement été voulue pas la population qui habite dans ces zones..et ils me semble que nos élus devraient , davantage, se soucier de nos droits.

Je vous souhaite, Monsieur le Commissaire - Enquêteur bon courage en espérant être entendue.

Mme Blanc Angélique.